

Télécommande et détecteur à micro-ondes pour plafonds élevés

N°s de cat. OSMHB-VDW et ZLS0R-RC1



AVERTISSEMENTS

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est hors tension avant de procéder à l'installation.
- Les produits décrits aux présentes doivent être installés et utilisés conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Les produits décrits aux présentes sont pour l'intérieur seulement.
- **CONSERVER LES PRÉSENTES DIRECTIVES.**

DI-000-OSMHB-55A AR2561

DIRECTIVES

FRANÇAIS

DESCRIPTION

Le modèle OSMHB-VDW de Leviton^{MD} est un détecteur à haute fréquence de 5,8 GHz conçu pour être installé dans un luminaire de 0-10 V de façon à procurer des économies d'énergie en réglant l'éclairage selon l'occupation des lieux et des délais d'éteinte choisis par les utilisateurs. Une photocellule intégrée mesure le degré de luminosité, faisant en sorte que les lumières ne s'allument pas s'il fait suffisamment clair. Les paramètres du détecteur (sensibilité, délai de maintien, éclairage, intensité de veille et durée de veille) sont manuellement réglés au moyen de sélecteurs ou de la télécommande ZLS0R-RC1 (optionnelle). La télécommande peut aussi être utilisée pour enregistrer et transmettre des profils à d'autres détecteurs dont les exigences de configuration sont les mêmes.

Le détecteur OSMHB-VDW convient aux plafonds élevés. Il peut être installé à une hauteur pouvant atteindre 50 pi (15 m) et peut couvrir une aire d'un rayon de 30 pi (9 m).

REMARQUES :

- Le détecteur se fixe directement à un luminaire ou une boîte de jonction.
- On peut se servir de métal pour obstruer une partie du champ de vision au besoin.
- On peut aussi utiliser un adaptateur (vendu séparément) pour agrandir ce champ de vision.

NOTES D'INSTALLATION

POUR UN RENDEMENT OPTIMAL :

Le détecteur d'occupation OSMHB-VDW capte les mouvements au moyen d'une technologie à micro-ondes de 5,8 GHz. Ces ondes omnidirectionnelles et très sensibles peuvent traverser la plupart des matériaux de construction. Elles ne traverseront toutefois pas le métal ou la brique (d'une épaisseur de plus de 7,75 po [20 cm]); ces matériaux peuvent servir à orienter les micro-ondes ou à bloquer certaines zones au besoin. Les micro-ondes peuvent passer au travers de parois plus minces, mais leur puissance sera quelque peu atténuée. Il faut tenir compte de ces détails quand on choisit l'emplacement du dispositif en fonction d'une aire de détection donnée. Il faut aussi savoir que, pour déclencher le détecteur, il faut perturber le faisceau de micro-ondes en passant d'une zone de détection à une autre.

CÂBLAGE DE CLASSE 2

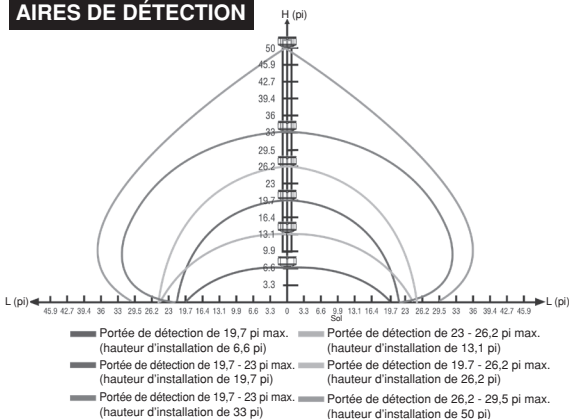
Pour le câblage de commande de 0-10 V, il faut raccorder le fil violet au fil de ligne et le fil rose au fil commun en employant des méthodes de classe 1 ou de classe 2, telles que décrites aux présentes, dans les directives des ballasts/luminaires/régulateurs employés ou encore sur les étiquettes de ces derniers. Il faut aussi respecter les exigences de toutes les autorités en ce qui concerne les types de fil à utiliser, les manchons à privilégier, les méthodes d'isolation, etc.

INSTALLATION

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est hors tension avant de procéder à l'installation.

1. Placer le détecteur correctement, en fonction du champ de vision voulu.
2. Dénuder chacun des fils sur 0,75 po (2 cm) et effectuer les raccords conformément au schéma de câblage.
3. Une fois les raccords faits, s'assurer que les capuchons de connexion sont bien insérés et ne laissent paraître aucun bout de cuivre dénudé.
4. Régler les paramètres du détecteur au moyen des sélecteurs ou de la télécommande optionnelle ZLS0R-RC1. Les valeurs par défaut sont les suivantes.
 - a. Sensibilité : 100 %
 - b. Délai de maintien : 10 secondes
 - c. Éclairage : 30 lux
 - d. Intensité de veille : 30 %
 - e. Durée de veille : 60 minutes
5. Utiliser les rondelles et écrous fournis pour fixer délicatement le détecteur au luminaire visé.
6. Rétablir le courant et vérifier si le témoin de localisation est allumé.
7. Associer et configurer le dispositif conformément aux directives comprises, selon les exigences du système en place.

AIRES DE DÉTECTION

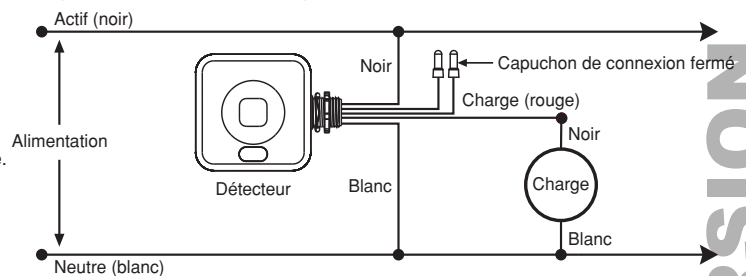


Fiche technique	
Número de catalogue	OSMHB-VDW
Tensions/fréquences d'entrée	120/277 V c.a., 50/60 Hz
Charges nominales	
• DEL, LFC et ballasts électroniques à 120 V	600 W
• DEL, LFC et ballasts électroniques à 277 V	1 385 W
• Ballasts magnétiques à 120 V	660 W
• Ballasts magnétiques à 277 V	1 200 W
• Charges résistives au tungstène à 120 V	800 W
• Charges résistives au tungstène à 277 V	1 200 W
Cote d'étanchéité	IP20
Connexions réseau	S. O.
Température de fonctionnement	-40 à 158 °F (-40 à 75 °C)
Température de rangement	-40 à 185 °F (-40 à 85 °C)
Impulsions de tension	4 000 V
Degré de pollution	2
Type d'action	1

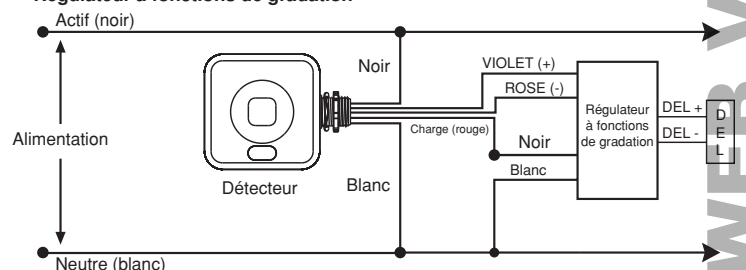
Symbole	Signification
~	Courant alternatif en volts
--...	Courant continu en volts
A	Charge en ampères
mA	Charge en milliampères

Schémas de câblage

Régulateur sans fonctions de gradation



Régulateur à fonctions de gradation



WEB VERSION

CONFIGURATION

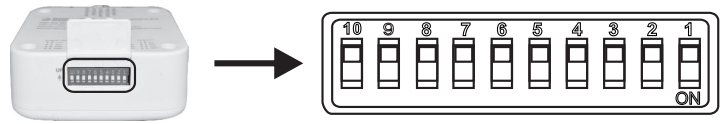
Se servir des sélecteurs ou de la télécommande ZLS0R-RC1 (optionnelle) pour configurer le détecteur.

Remarque : pour effectuer la configuration au moyen de la télécommande, il faut se reporter aux directives qui l'accompagnent.

Configuration du détecteur au moyen des sélecteurs :

- sélecteurs 1 et 2 pour la sensibilité/portée;
- sélecteurs 3 et 4 pour le délai de maintien/d'éteinte;
- sélecteurs 5 et 6 pour l'éclairement en lux;
- sélecteurs 7 et 8 pour l'intensité de veille;
- sélecteurs 9 et 10 pour la durée de veille.

1. **Sensibilité/portée :** réglage de la sensibilité de détection voulue.



2. **Délai de maintien/d'éteinte :** réglage du temps pendant lequel les luminaires resteront allumés après que les lieux se soient vidés.

3. **Éclairement en lux :** réglage ou désactivation d'un seuil d'éclairement auquel le détecteur empêchera les luminaires de s'allumer parce que la lumière ambiante suffit.

4. **Intensité de veille :** réglage de l'intensité à laquelle les luminaires se tamiseront une fois le délai de maintien écoulé.

5. **Durée de veille :** réglage du temps pendant lequel les luminaires resteront allumés à l'intensité de veille. Si on sélectionne « +∞ », les luminaires demeureront à cette intensité indéfiniment, ou jusqu'à ce que des mouvements soient détectés.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

Les luminaires ne s'allument pas.

- Le détecteur n'est pas correctement raccordé. Inspecter le câblage visuellement et s'assurer qu'il n'y a pas de problème.
- Si les fonctions d'exploitation de la lumière ambiante (éclairage) sont actives, vérifier le réglage et effectuer les corrections requises au besoin.

Les luminaires refusent de s'éteindre.

- Le détecteur n'est pas correctement raccordé. Inspecter le câblage visuellement et s'assurer qu'il n'y a pas de problème.
- S'assurer que les luminaires sont installés à une distance d'au moins 1 pi (30 cm) de toute surface réfléchissante (métal, verre, béton, etc.).
- La sensibilité/portée est mal réglée. Déplacer les sélecteurs 1 et 2.

Les luminaires s'allument et s'éteignent trop vite.

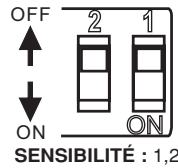
- La sensibilité/portée est mal réglée. Déplacer les sélecteurs 1 et 2.
- Le délai de maintien/d'éteinte est mal réglé. Déplacer les sélecteurs 3 et 4

Leviton[®] et son logo sont des marques déposées de Leviton Manufacturing Co., Inc. Intellect est une marque de commerce de Leviton Manufacturing Co. Inc., déposée aux États-Unis, au Canada, au Mexique, dans l'Union européenne et au Royaume-Uni.

VOISINAGE ET EXPOSITION AUX RADIOFRÉQUENCES : afin de se conformer aux exigences du bulletin OET 65 de la FCC et de respecter les seuils d'exposition aux radiofréquences prescrits par l'ISDE pour le grand public (environnements non contrôlés), les produits décrits aux présentes devraient être installés et utilisés à une distance minimale de 20 cm (7,9 po) de toute personne. Ils ne doivent être ni installés ni utilisés près d'autres antennes ou transmetteurs.

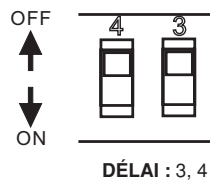
GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 2 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 2 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9.** Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 2 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.



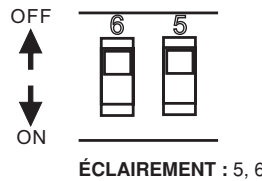
SENSIBILITÉ	
1	2
↑↑	↑↑
↑↓	↑↓
↓↑	↓↑
↓↓	↓↓

20 %
50 %
75 %
100 %



DÉLAI	
3	4
↑↑	↑↑
↑↓	↑↓
↓↑	↓↑
↓↓	↓↓

10 s
1 min
5 min
15 min



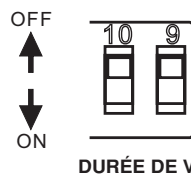
ÉCLAIREMENT	
5	6
↑↑	↑↑
↑↓	↑↓
↓↑	↓↑
↓↓	↓↓

(photocellule désactivée)
10 lx
30 lx
50 lx



INTENSITÉ DE VEILLE	
7	8
↑↑	↑↑
↑↓	↑↓
↓↑	↓↑
↓↓	↓↓

0 %
10 %
30 %
50 %



DURÉE DE VEILLE	
9	10
↑↑	↑↑
↑↓	↑↓
↓↑	↓↑
↓↓	↓↓

+∞
1 min
30 min
60 min

ÉNONCÉ DE LA FCC :

Les produits décrits aux présentes ont fait l'objet de tests et ont été jugés conformes aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable en milieu résidentiel. Les produits génèrent, utilisent et peuvent irradier de l'énergie haute fréquence; s'ils ne sont pas installés et utilisés conformément aux directives, ils peuvent engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si un de ces produits est une source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en les mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre le produit et les récepteurs;
- brancher le produit dans une prise sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FOURNISSEUR AUX EXIGENCES DE LA FCC

Les modèles OSMHB-VDW et ZLS0R-RA1 sont fabriqués par Leviton Manufacturing Co., Inc. 201 North Service Road, Melville, NY 11747 <http://www.leviton.com>. Ils sont conformes aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soient pas affectés par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

ÉNONCÉ D'INDUSTRIE CANADA :

Les produits décrits aux présentes sont conformes aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage et (2) ne soient pas affectés par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.